



AOC/CE5F

**Recommandations de la 21^{ème}Conférence des
Directeurs Généraux des Douanes de la Région AOC**

La 21^{ème} conférence des directeurs généraux des douanes de la région de l'OMD de l'Afrique Occidentale et Centrale, s'est tenue à l'hôtel Radisson Blu, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 27 au 29 avril 2016.

Cette importante rencontre, inscrite dans l'agenda des activités de la Région OMD-AOC, a enregistré la participation record de vingt une (21) administrations membres de la Région, sur un total de vingt-trois (23), du Secrétariat de l'OMD, du Bureau Régional de Renforcement des Capacités, des Centres Régionaux de Formation de Ouagadougou, de Brazzaville et d'Abuja, des Bureaux Régionaux de Liaison, chargés du Renseignement de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale, ainsi que les organisations internationales notamment, l'Union Africaine, la CEDEAO et la CNUCED.

Au terme des travaux, les directeurs généraux ont formulé les recommandations ci-après:

I- Au titre des actions liées aux renseignements

Au secretariat de l'OMD

- de pérenniser l'opération CRIPHARM;

Aux administrations des douanes de la région

- d'intégrer dans leurs réglementations nationales, la gestion douanière de l'aide humanitaire en situation de crise de catastrophe ou d'insécurité transfrontalière dans la Région AOC;
- de capitaliser les expériences du Tchad, du Mali et du Nigeria dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière;

- de développer des politiques de coopération ou de collaboration à travers un échange d'information pour lutter contre l'insécurité transfrontalière;
- d'allouer les financements conséquents pour lutter contre l'insécurité transfrontalière;
- d'encourager la collaboration avec les militaires et autres forces de sécurité gouvernementales afin de lutter contre l'insécurité transfrontalière;
- de renforcer les contrôles aux frontières par l'utilisation accrue du renseignement, de la gestion des risques et des technologies de pointe, afin de contribuer plus efficacement à la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ;
- d'allouer au service en charge du renseignement un fonds conséquent pour son fonctionnement ;
- de fournir un équipement de travail au Correspondant National conformément à la recommandation de la 15^{ème} conférence des DGD ;
- d'élaborer et faire signer une instruction cadre sur le renseignement conformément au modèle adopté par la 15^{ème} conférence des DGD;
- de mettre en place des cellules de ciblage dans les aéroports et ports.

II- Au titre de la technologie de l'information et de la communication

A la commission de la CEDEAO

- d'accélérer les travaux concernant le projet régional d'interconnexion en matière de transit;

Aux administrations douanières

- d'accorder une position stratégique aux services en charge des systèmes d'information et s'engager davantage dans la gouvernance informatique;
- de mettre en place des mécanismes permettant d'assurer la continuité du service (Data Center, Sites de secours, Plans de reprise d'activité après sinistre, etc.);
- d'adopter le standard élaboré dans le cadre du PACIR pour la mise en œuvre des projets d'interconnexion des systèmes d'information dans le cadre du transit ;
- de doter les structures en charge de la gestion des Systèmes d'Information (SI) de mécanismes souples de financement et d'acquisition du matériel en vue de leur permettre de fournir les services dans les délais requis ;
- de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la participation effective de leurs services informatiques aux activités régionales et internationales dédiées aux TIC ;
- de veiller à la conformité des systèmes informatiques aux normes et standards régionaux et internationaux ;
- de promouvoir une meilleure intégration des informaticiens dans les administrations douanières.

III. Au titre du renforcement des capacités

A la Vice-présidence

- de poursuivre avec la publication du Bulletin mensuelle d'information et, au besoin, d'examiner la possibilité de revoir sa périodicité et les moyens de son financement afin d'en assurer la pérennité;

Au secrétariat de l'OMD

- d'apporter une assistance à la mise en place de la plateforme E-learning dans les administrations ayant une stratégie en gestion de ressource humaine et une stratégie de formation ;
- d'étendre le volet formation du Projet MADAQ à toute la région;

Au Bureau Régional de Renforcement des Capacités

- d'élaborer à l'attention des administrations membres des instruments d'évaluation de la pertinence et de l'impact des initiatives de renforcement des capacités du Secrétariat de l'OMD dans la Région;
- de prendre les dispositions nécessaires en vue de la mise à disposition du site web régional en langue anglaise ;

Aux administrations des douanes de la région et au BRRC

- de s'approprier le document de synthèse sur les défis de la région en l'intégrant respectivement dans les plans stratégiques nationaux et dans le plan stratégique régional actuel et futur;

Aux administrations des douanes de la régionet aux structures régionales

- de s'approprier le document de synthèse sur les domaines prioritaires de la région OMD-AOC face aux nouveaux défis ;

Aux administrations des douanes de la région

- d'encourager la spécialisation en Gestion des Ressources Humaines et de permettre aux Personnels non douaniers d'occuper les postes de Gestionnaires de Ressources

Humaines en vue d'une meilleure gestion des carrières et des compétences ;

- de participer davantage aux travaux de l'OMD parmi lesquels:
le comité de gestion de la CKR, le modèle des données, le groupe de travail sur l'AFE, la technologie et le contrôle non intrusif, le Sous-comité informatique et le groupe de travail sur la sécurité du fret aérien.
- d'associer les gestionnaires de formation et des ressources humaines à l'exercice d'auto évaluation du plan stratégique ;
- de s'approprier les différents programmes de modernisation de formations en gestion des ressources humaines, initiés dans la région par l'OMD ou le BRRC-AOC;
- de solliciter auprès du secrétariat de l'OMD, plus de sessions sur le programme LMD;

Aux Centre Régionaux de Formation

- de mettre en place des programme de formation en gestion des ressources humaines initiées par eux-mêmes, sur la base des moyens actuels mis à leur disposition par le fonds régional en attendant un éventuel relèvement de leur dotation budgétaire ;

DECISIONS

.....

1. La conférence des Directeurs Généraux a constaté la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les membres pour une gestion plus efficace des défis sécuritaires transfrontaliers et a entériné le Projet pilote dénommé **SECURITE PAR**

COLLABORATION(SPG++) avec la participation initiale des administrations des douanes des pays ci-après:

- Bénin;
- Cameroun;
- République Centrafricaine;
- Tchad;
- Niger;
- Nigéria

le Nigéria est désigné pays leader et est donné mandat pour travailler avec le Bureau du Vice-président dans le développement d'un document concept en vue de la mise en œuvre du Projet.

2- Les Directeurs Généraux ont entériné la communication de la vice présidence au groupe de travail de l'OMD sur les questions de gouvernance et ont demandé que les orientations articulées dans ladite communication soient défendues davantage à la commission de politique générale et au conseil de l'OMD.

3- La conférence des Directeurs Généraux a adopté du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} Avril 2016 au 31 Mars 2017 ;

4- Au titre de l'élection du Vice-président de l'OMD pour la Région AOC, les Directeurs Généraux ont porté leur choix sur Monsieur le Contrôleur Général **ISSA COULIBAY**, Directeur Général des Douanes de la Côte d'Ivoire, pour un mandat de deux (2) ans ;

5- Le calendrier des rencontres régionales a été adopté ainsi qu'il suit :

- la 7^{ème} Rencontre des Points de Contact se tiendra au Mali en septembre 2016;

- le 7^{ème} Atelier des Gestionnaires des Ressources Humaines et de la Formation au CRF de Brazzaville, entre septembre et octobre 2016;
- la 17^{ème} Réunion du Comité des Experts en Guinée au mois de novembre 2016;
- la 2^{ème} Conférence des Donateurs de la Région OMD-AOC, au Benin entre juillet et août 2016;
- et enfin la 22^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes, au Sénégal entre mars et avril 2017.

Fait à Abidjan, le 29 avril 2016

La conférence